

# Copropriété : Maîtriser les règles

FORMATION ALUR : 4 HEURES

## PUBLIC CONCERNÉ

Agents immobiliers, administrateurs de biens, syndics de copropriété, débutants en immobilier.

## PRÉ-REQUIS

Agents immobiliers, mandataires indépendants et tous professionnels du secteur détenteurs de cartes professionnelles (T, G, S).

## MOYENS TECHNIQUES

Plateforme en ligne accessible 24h/24 et 7j/7, depuis ordinateur, tablette ou smartphone.

## MODALITÉ D'ÉVALUATION

QCM à la fin de chaque chapitre pour valider les acquis et attester des compétences développées.

## ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Demandes d'adaptation : [contact@esfi.fr](mailto:contact@esfi.fr)

## SUPPORT

Nos responsables pédagogiques sont joignables 5j/7 sur [contact@esfi.fr](mailto:contact@esfi.fr)

## Objectifs et compétences visées

- Maîtriser les bases juridiques du régime de la copropriété et comprendre son organisation structurelle.
- Identifier les parties communes, les lots et leur répartition pour conseiller efficacement vendeurs et acquéreurs.
- Appliquer les règles de répartition des charges via les tantièmes et gérer les cas spécifiques des petites copropriétés.

## Contenu de la formation

- Régime juridique de la copropriété : fondements légaux, champ d'application et règlement de copropriété
- Parties communes : définition, classification, usage et droits des copropriétaires
- Petites copropriétés : régime simplifié, spécificités et obligations allégées
- Lots de copropriété : composition, organisation, numérotation et identification
- Tantièmes : définition, méthode de calcul et rôle dans la répartition des charges
- Lien entre tantièmes, budget prévisionnel et quote-part de chaque copropriétaire
- Impact de la structure de copropriété sur la valeur et la négociation d'un bien
- Points de vigilance pour l'agent immobilier lors d'une transaction en copropriété